

ECOLE DE LADIGNAC LE LONG

Année scolaire 2023/2024

CONSEIL D'ECOLE n°3

Procès-Verbal du 27/06/2024

Sont présents :

- **Mme Jean, présidente du conseil d'école, directrice de l'école, enseignante des CE2 / CM1**
- **Mme Léger, enseignante PS/MS**
- **Mme Sarazi, enseignante GS /CE1**
- **Mme Gagnet, enseignante CP/CM2**
- **Mmes Leboucher, Vignas, Moreira, Dalès , Simonnet représentantes des parents d'élèves**
- **Mme Salesse DDEN**
- **M. Millet Lacombe, Maire de la commune de Ladignac le Long**
- **Mme Lorin, 1^{ère} adjointe au maire**

Sont excusés :

- **M. Blancher , inspecteur de l'Education Nationale**
- **Mme Pigalle, psychologue scolaire**
- **Mme Audebrand, complément de service de Mme Jean**
- **Mme Chausse DDEN**

Début : 18h05

Fin : 18h55

Mme la directrice présente le mail de Mme Chausse (DDEN) qui souhaite s'excuser de son absence ce soir et fait part de sa démission au poste de DDEN car elle est peu présente sur la commune de Lagnac le long.

1) Préparation de la rentrée 2024

Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2024/ 2025

Cette année nous avons 99 élèves inscrits.

Pour cette rentrée 2024, voici les différentes répartitions des classes et leurs effectifs.

PS/ MS/GS :	$12 + 5 + 7 = 24$	Mme Léger
GS /CP :	$12 + 11 = 23$	Mme Sarazi
CE1/CE2 :	$9 + 10 = 19$	Mme Jean
CM1/CM2 :	$13 + 15 = 28$	Mme Gaguet

Soit au total : 94 élèves

Il y aurait 1 PS et 1 MS supplémentaire qui pourrait arriver cet été.

Les répartitions restent modifiables selon les arrivées d'enfants pendant les grandes vacances. Les répartitions seront affichées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école le 31 août 2024.

Fournitures scolaires :

- Les listes des fournitures scolaires seront données dans les jours qui viennent en regard de la circulaire ministérielle. Elles seront également disponibles par voie d'affichage sur le tableau de l'école ainsi que sur le site de la mairie et intramuros et envoyées via l'adresse mail de l'école.
- Le budget de la commune est stable.

⇒ Remerciement à la mairie pour le maintien du budget.

Calendrier scolaire 2024/2025 :

Le Calendrier scolaire => Académie de Limoges en Zone A

Rentrée : **Lundi 2 septembre 2024**

Toussaint : **Samedi 19 octobre 2024 au Lundi 4 novembre 2024**

Hiver : **Samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025**

Février : **Samedi 22 février 2025 au Lundi 10 mars 2025**

Printemps : **Samedi 19 avril 2025 au Lundi 5 mai 2025**

L'ascension : **Jeudi 28 mai 2025**

Fin des cours : **Vendredi 4 juillet 2025**

Les enseignantes demandent aux parents de prévenir en amont pour les départs en vacances anticipés.

Pour rappel l'école est obligatoire et toute absence prévue doit être anticipée avec l'équipe enseignante.

PPMS

- Exercice incendie : un troisième exercice incendie a eu lieu le 13 juin, les enseignantes et les enfants n'étaient pas prévenus. Tout s'est parfaitement déroulé, l'évacuation a été encore plus rapide que les deux premières fois.

Travaux demandés à la mairie

Travaux de l'été :

- Poursuite commande d'un lot de chaises pour les CM pour compléter la commande de l'année dernière (10 pour cette année).
- Les dossiers d'inscription pour l'ALSH et la cantine ont été distribués au mois de juin comme prévu l'année dernière afin d'éviter « l'embouteillage administratif » du mois de septembre.

⇒ Remerciement de la mairie pour les dossiers distribués ce jour.

Attention : il est important de remplir le dossier garderie afin de pouvoir pallier à toute éventualité.

La directrice demande de présence d'une aide humaine dans la classe de Mme Sarazi (GS – CP avec beaucoup d'élèves). Mme Forestier pourrait être présente dans la classe de 9h30 à 11h00.

Monsieur le Maire nous dit ne pas pouvoir nous répondre maintenant, il doit étudier la situation avant de nous donner la réponse.

2) Vie de l'école

Classe découverte :

Nos semaine à Meschers sur Gironde du 27 au 31 mai a été une excellente expérience pour tout le monde ! Les enfants ont eu des étoiles dans les yeux toute la semaine et ont participé avec beaucoup d'envie et de joie à toutes les activités qui leur ont été proposées. 2 élèves ont même découvert l'océan pour la toute première ce qui fut une vraie émotion !

Nous avons été reçus dans le centre Adrien Roche qui est dans un environnement particulièrement protégé qui a permis aux enfants d'évoluer dans une bulle pendant une semaine ! Le personnel et les animateurs ont été extrêmement compétents et gentils.

La météo a été très clémente car nous n'avons qu'un peu de pluie la journée du mercredi. Le char à voile et la pêche à pied ont été les activités plébiscitées par les plus grands alors que la pêche à pied, le bateau et la visite du phare, où certains ont réussi à vaincre leur peur du vide, ont été les préférées des plus petits.

Cette expérience restera, pour sûr, longtemps dans les mémoires de nos petits élèves, mais aussi dans celles des adultes !

Un remboursement prévu auprès des parents car nous avons eu un financement de 2400 euros de la JPA (jeunesse au plein air) ainsi que 400 euros de la part de Mr Bélingard qui nous a reversé l'argent touché pour son action au sein du PNR auprès des classes des PS/Ms et GS/CE1.

Film documentaire :

Le mardi 25 juin, nous avons eu la chance grâce à la cinémathèque de la Nouvelle Aquitaine, de pouvoir projeter le film documentaire réalisé par les classes de CE2-CM1 et CP-CM2 au cinéma Arévi de Saint –Yrieix la Perche.

Ce fut un projet marquant car les enfants ont été très investis. La réalisatrice Emma LeBail a très bien retranscrit la volonté des enfants.

Le film et l'archive seront transmis par mail afin que les parents puissent y accéder via le site de la cinémathèque de la Nouvelle Aquitaine.

Projet PNR :

Les classes de maternelle et de GS-CE1 sont aussi arrivées au bout de leur projet « Mon voisin le paysan » mené avec le PNR. Ce projet leur a permis de mieux connaître le travail à la ferme selon les différentes saisons. Mais aussi d'observer différents élevages et leurs caractéristiques propres. La dernière sortie a eu lieu chez M. Belingard le 14 juin.

Nous avons repostulé, cette fois ci les 4 classes, auprès du programme les explorateurs du parc du PNR pour l'année prochaine.

Dans la continuité du projet de cette année, nous aimerions travailler sur les activités humaines sur notre territoire en allant à la rencontre des métiers de l'artisanat d'art.

Nous ne savons pas encore si nous serons retenus.

Diverses activités

- **Le 14 mars matin**, Mme Gaguet a conduit ses élèves de CM2 au collège Darnet afin de participer au concours mathématiques Math sans frontières avec une classe de 6^{ème}. Ils ont également réalisé la visite du collège et pris un repas au self. Le repas au self est pris en charge par la coopérative scolaire, il est 3,70€ par élève.
- **Le 19 mars** la classe de PS/MS a participé à la rencontre USEP Orientation à Bussière Galant.
- **Le vendredi 22 mars**, nous avons reçu des étudiants en soins infirmiers, kinésithérapies et médecines qui dans le cadre de leur service sanitaire, ont travaillé dans chaque classe sur l'importance et les bienfaits du sport sur notre santé mais aussi ils ont défini la définition du sport et de l'exercice physique.
- **Le jeudi 4 avril**, la classe de GS/CE1 s'est rendu au centre culturel de Saint Yrieix pour voir le spectacle « Rock it Daddy » spectacle de danse hip-hop.
- **Le lundi 8 avril** les CE2 ont passé leur permis piéton et les CM1-CM2 leur permis internet. Ils ont les codes, ils savent mais ils ne les appliquent pas...
- **Le vendredi 3 mai**, la classe de PS-MS s'est rendue au musée des Beaux-arts de Limoges le matin. Ils sont revenus à l'école pour pique-niquer.

- **Le 17 mai**, les classes de GS/CE1, CP/CM2 et CE2/ CM1 se sont rendues au centre culturel Jean Pierre Fabrègue pour assister au spectacle Duologie (harmonica + flûte traversière).
 - **Le 24 mai**, PS/MS sortie à Puycheny où ils ont patouillé à souhait (empreintes sur des briques).
 - **Le 11 juin**, Mme Duchassaing, professeur d'allemand au collège Darnet est venue présenter la filière bi langue au CM2.
 - **Le 14 juin** a eu lieu la kermesse de l'école où les enfants ont fait quelques chansons. Pour rappel, en accord avec l'ABDB une année les maitresses préparent un spectacle avec les enfants et l'année suivante c'est une kermesse avec seulement 1 ou 2 chansons.
 - **Le 20 juin**, Mme Fréty, principale adjointe du collège Darnet et venue faire une présentation du collège au CM2 et répondre à leurs questions.
 - **Lundi 24 juin**, Mme Léger a reçu dans sa classe les futurs PS de l'année prochaine.
 - **Le 29 mars et le 21 juin**, nous avons reçu Lynne pour la Ludothèque. Nous reconduisons bien sûr notre travail avec Lynne l'année prochaine.
 - **Du 1^{er} au 5 juillet**, la classe de CP-CM2, sera en classe bleue. Ils partiront à 10h30 de l'école et passeront la journée à la piscine de Saint Yrieix où ils bénéficieront de 2 séances de 45 min de piscine. Une le matin, une l'après-midi.
- ⇒ L'année prochaine, il y aura des séances classiques (1séance par semaine durant la période 4 ; entre les vacances de février et avril soit 6 séances) pour les classes de Mme Gaguet et Mme Jean et une semaine de classe bleue (la 1^{ère} semaine de juillet) pour la classe de GS/CP de Mme Sarazi. (possibilité de prendre les GS de Mme Léger si c'est possible, il faudra des parents agréés et accompagnateurs pour repas, change, toilettes)

Nous avons besoin de parents accompagnateurs et agréés.

Côté lecture et plaisir de lire

Nous aurons également le plaisir d'accueillir Mme Barreau sous l'égide de famille rurale qui viendra intervenir dans le cadre de « Lire et faire lire » 1h par semaine au sein de l'école pour lire des histoires aux enfants.

Cette année nous avons eu du mal à caler nos visites à la médiathèque. Pour améliorer cela, l'année prochaine nous participerons au prix « Je lis, J'élis ». Nous monterons une fois par période pour qu'Elisabeth ou Séverine nous lise un livre de la sélection et à la fin de l'année nous élirons l'album que nous avons préféré. Un vote sera organisé au sein de la médiathèque.

Remerciements :

- A l'ensemble des membres du conseil d'école.
- A la commune pour sa participation financière.
- A la commune pour les diverses participations.
- Au personnel communal pour leur accompagnement au sein de l'école. Ils ont toujours su s'adapter et être présents à nos côtés
- A l'association au bonheur des bambins pour les différents événements qu'elle a organisés et sur ceux à venir l'an prochain mais également pour leur subvention qui nous a permis de baisser la part à la charge des familles
- A l'Amicale Laïque
- A tous les parents bénévoles, qui ont aidé les enseignants dans leurs différents projets ainsi que tous les parents qui ont pu accompagner les différentes sorties ainsi que la piscine (sans qui cette activité ne pourrait avoir lieu).

5) Bilan financier de la coopérative scolaire

A ce jour il y a 3038 euros sur la coopérative dont les 400 euros de M Bélingard qui vont être redistribués. Il faut également retirer 380 euros de bus pour la sortie PNR. Nous arrivons à un bilan de 2258 euros .

6) Questions

- comment va s'organiser la grande section pour l'année prochaine ? 2 classes ?

Les Grandes sections étant très nombreux (18 élèves). Ils seront partagés sur 2 classes. Une partie sera avec les PS et les MS avec Mme Léger.

La deuxième partie sera avec les CP dans la classe de Mme Sarazi.

- quelles seront les maîtresses s'il y a 2 classes et comment vas s'organiser la répartition des élèves ?

2 maîtresses : Mme Léger, Mme Sarazi

La répartition est réalisée par les maitresses sur divers critères comme :

- Durée avec l'enseignante
- Frères et sœurs
- Influence des uns des autres

⇒ Prise en compte du bien-être des enfants

Les enseignements seront les mêmes pour l'ensemble des enfants de GS et il n' y a en aucun cas un critère de niveau qui joue dans les répartitions.

**- Pour le centre de loisir, va t'il y avoir des changements et lesquels ?
Maintien des horaires ?**

Oui, il y a un changement. Mme Mallaury Bosselut remplacera Mme Tostain.

Il n'y aura plus d'intervenante sport.

Remarques :

Le Maire explique que la tarification sociale du repas (1 euro) ne va pas pouvoir durer si les aides venant de l'état ne sont pas versées. Il va falloir revenir à une tarification classique (entre 2 et 3 euros) car plus d'aide de la part de l'Etat. Le quotient familial sera toujours pris en compte.

Monsieur le Maire nous explique également que le préfet leur a expliqué que de nombreuses fermetures de classe vont être réalisées les prochaines années. Les maires devront arbitrer les fermetures.

Les enseignantes expliquent que l'application des nouveaux programmes est reportée pour l'instant.

Les enseignantes expliquent ne pas avoir de nouvelles concernant la remise des dictionnaires par l'amicale Laïque au CM2. Mme Lorin nous dit qu'il n'y en aura pas cette année.

Une représentante des parents d'élèves prend contact avec l'ABDB (autre association de parents d'élèves) afin qu'ils organise une remise de calculatrice auprès des CM2.

Mme Lorin nous dit qu'elle demandera aux membres de l'amicale de nous envoyer un mail pour plus de précisions.

Le Maire dit ce qui fait que cette école fonctionne c'est que les enseignantes sont bienveillantes, appréciées et unies. Remerciement de la part de la mairie et des représentants des parents d'élèves auprès des enseignantes.

Les changements d'horaires sur la période méridienne pour l'année prochaine sont entérinés.

⇒ 2 classes auront leur pause méridienne de 12h-13h30 et 2 classes de 12h30 - 14h00